

Avis de constitution

SOCIETE « SCI AGIPEL CONSTRUCTION » en abrégé « SCI AGIPEL »

Siège ABIDJAN COCODY Akouedo, Lot 33, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/02/2025 reçus par Me ZOGOUE DOWAN ELVICHE AIME enregistrés au CEPICI, le 10/03/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI AGIPEL CONSTRUCTION » en abrégé « SCI AGIPEL »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Promotion immobilière ;
- Gestion des biens immobiliers ;
- Achat et vente de terrains ;
- L'administration, l'exploitation et la gestion de tous biens immeuble bâtis ou non bâtis ;
- Rénovation et entretien des bâtisses ;
- Vente de matériels de construction ;
- Gestion locative de biens immobiliers ;

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Akouedo, Lot 33, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme KOULA JOCELYNE PITHA
(ADMINISTRATEUR), Mme NESSEMON LYDET CLARISSE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00065 du 14/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23409/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

